



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 mai 2019

Avenant au contrat de liquidité avec Natixis ODDO BHF

CNP ASSURANCES (ISIN FR0000120222) annonce avoir signé avec Natixis ODDO BHF, en date 23 mai 2019, un avenant au contrat de liquidité signé le 10 juillet 2018 portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris, conforme à la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Conformément à l'article 4.6 de la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018, les moyens suivants ont été retirés :

- 11 730 000 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, à la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 560 704 actions CNP ASSURANCES,
- 17 102 142.40€

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 367M€ en 2018. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand | 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :



infofi@cnp.fr